

moments, il faut le dire, avait un caractère presque pathologique, a parlé de troc. Comme progressisme, c'est vraiment réussi, venant d'un soi-disant admirateur du libéralisme de Laurier et de Gladstone. Je suis persuadé qu'il aurait trouvé le conservatisme de Disraeli et de Macdonald un peu trop radical.

En tout cas, le système de troc ne fonctionne pas avec des denrées aussi importantes que le blé, si précieux pour le Canada. Nous ne pouvons nous lancer dans un système de troc à l'égard de nos céréales, car alors nous serons immédiatement assaillis de revendications de la part de certains de nos clients éventuels les plus importants, parmi lesquels on compte la Chine communiste, entre autres, qui sont eux-même à court d'argent comptant et qui insisteront pour faire le troc avec nous quand il s'agira d'acheter nos céréales. Nous devons maintenir tel quel notre système de vente.

Rien dans tout cela ne supprime le problème réel, c'est-à-dire le manque d'argent en espèces, qui a été bien caractérisé par l'opposition, et nous devons l'en féliciter. Il semble d'après les discours du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et du ministre de l'Agriculture (M. Olson) que ces problèmes ont, en fait, été reconnus et qu'une foule de mesures valables ont été prises pour y remédier. Cependant, l'argent comptant fait défaut et il est certain que quelques fermiers en souffrent gravement.

Je ne pense pas, comme le chef de l'opposition, que tous, riches ou pauvres, méritent de l'aide. Je ne pense pas que nous devrions nous lancer dans un nouveau programme d'aide universelle à toutes les unités agricoles, alors que la Chambre a rejeté tout programme de ce genre pour l'avenir. Il faut avancer de l'argent aux fermiers qui en ont vraiment besoin à cause de l'effondrement du marché des grains. Soyons sélectifs et même, au besoin, recourons à un examen des ressources. A mon sens, il est inutile d'essayer de régler le problème des liquidités sans régler aussi celui des débouchés.

Le gouvernement pourrait chercher, entre autres, des débouchés pour le blé n° 5 ou n° 4 que le Canada ne peut vendre. Le programme d'aide pourrait alors être conçu de façon à combler l'écart entre les prix des grains de ces catégories et ceux des catégories livrées de fait. Ainsi, nous pourrions résoudre les deux problèmes du numéraire et du marché. Le genre d'avances qu'on propose sur les paiements à l'acre et ainsi de suite fera que nous nous retrouverons au printemps prochain avec le même problème, aggravé du

fait des excédents possibles de la récolte de cette année et il semble qu'ils seront d'importance.

On a préconisé le système des deux prix. En gros, nous pouvons prévoir pour l'usage intérieur environ 10 p. 100 de ce que nous avons fait pousser depuis quelques années. Le système des deux prix taxe en réalité le consommateur pour soutenir le producteur de cette région. Une fois qu'on l'aura adopté, ce sera un jeu d'enfant de siéger régulièrement dans cette enceinte pour évaluer la situation des céréaliers et déterminer exactement le montant des taxes à imposer aux villes et aux citoyens en faisant payer à ces derniers leur pain un peu plus cher de façon à compenser la différence. Je trouve que le système des deux prix est très dangereux et qu'il faudrait l'éviter si possible.

Il est évident que la solution à long terme réside dans la diversification. Des autorités éminentes l'ont reconnu, notamment le premier ministre de la province, M. Ross Thatcher, et l'honorable Alvin Hamilton, qui tout au moins passe pour être, à bien des égards, un expert en la matière. Il est indéniable qu'il faut réduire à tout prix la superficie des emblavures.

Je ne vois pas comment notre économie peut s'accommoder du système en cours aux États-Unis, en vertu duquel on verse constamment des fonds pour maintenir la production prévue. Je ne vois pas pourquoi nous n'utiliserions pas les programmes du type qui est appliqué dans les Maritimes et ailleurs où les industries ont périclité et où on accorde des subventions de déplacement à ceux qui veulent changer d'occupation. Il est contestable, c'est un fait, que les contribuables aient à payer pour quelque chose dont les agriculteurs auraient bien pu se charger: ce qu'ont d'ailleurs fait des agriculteurs progressistes. Il ne s'agit pas des mineurs ou des personnes employées dans les mines de charbon du Cap-Breton. Ce sont en fait des chefs d'entreprise indépendants qui ont toute latitude pour agir à leur guise. Lorsqu'ils sont en difficulté, il est indéniable que nous devons leur venir en aide, mais les programmes que nous avons préconisés doivent être sélectifs et non pas universels.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Après avoir entendu ce dernier mot de sagesse sur ce problème, je suis légèrement surpris. J'ai songé que c'était peut-être un sénateur en puissance de cette ville. Il a dit notamment qu'il fallait aider d'une façon quelconque l'économie de l'Ouest. Cela comprend, bien entendu, la province de l'Alberta. D'après le